

Renseignements sur le donateur - propriétaire des titres

Nom complet

Adresse complète (N°, rue, ville, province et code postal)

Courriel

Téléphone

Renseignements du courtier - firme de courtage et titres

Nom du courtier / de l'agent

Numéro de licence

Adresse complète

Courriel

Téléphone

Actions CDN (# IDUC)

Actions É-U (# IDUC & DTC)

Renseignements sur les titres à transférer

Quantité

Titre

CUSIP (Code ISIN)

Signature

Date

Important

Avant d'effectuer le transfert de vos actions, veuillez nous transmettre ce formulaire dûment rempli à l'adresse courriel dons@missioninclusion.ca afin que nous puissions identifier votre don à sa réception. Assurez-vous que toutes les informations requises y sont inscrites.

Voici nos informations qui permettront à votre courtier d'effectuer le transfert :

Actions CND et autres:

RBC Direct Investing Inc.
Nom du compte :
Fondation Jules et Paul-Émile Léger
Notre IDUC : DOMA
Notre # de compte : 681-86188-18

Actions É-U:

RBC Direct Investing Inc.
Euroclear : 90065
Notre # DTC : 5002
Notre # d'agent : 9190

Un reçu aux fins fiscales vous sera remis à la juste valeur marchande des actions à la clôture du jour de leurs transferts à la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

Veuillez noter que le délai d'exécution pour un don de fonds communs de placement nécessite 10 à 25 jours.

Qu'est-ce que le formulaire de transfert du don d'actions ?

Le formulaire de don d'actions détaille toutes les informations de notre compte afin que votre courtier puisse amorcer le transfert, car nous ne pouvons pas l'initier pour vous ou votre courtier. Vous devez absolument contacter votre courtier ou l'administrer vous-même.

Il est très important de nous retourner ce formulaire afin que nous puissions le réviser avant que votre courtier ou vous-même amorciez le transfert. Nous pouvons vous guider et nous assurer que vous avez toutes les informations requises sur ce formulaire.

Ne pas avoir toutes les informations nécessaires peut retarder le transfert et retarder la remise de votre reçu aux fins fiscales. Aussi, il est important de noter que si vous ne nous envoyez pas ce formulaire dûment rempli et révisé par nous, nous ne pourrions pas identifier votre transfert d'actions à leur réception. Cela pourrait retarder l'ensemble du processus de manière significative.

Remplir ce formulaire et nous le faire réviser avant de l'envoyer nous permet d'attribuer votre généreux don d'actions de manière efficace et rapide ainsi assurer un processus clair et plus hâtif. Veuillez noter qu'un don de fonds communs de placement peut prendre jusqu'à un mois pour être traité.

Mission inclusion s'engage à conserver vos renseignements personnels de manière sécuritaire dans sa base de données. Par conséquent, vous acceptez que ces derniers soient utilisés ou divulgués à une tierce partie, autorisée par l'organisme, pour des fins pertinentes à sa mission, sous réserve d'une clause de confidentialité entre les deux parties. Pour plus d'informations ou pour retirer votre consentement, consultez la politique de confidentialité sur notre site Web ou communiquez avec nous au 514 495-2409, poste 125.

Contactez-nous dès aujourd'hui !



Nicolas Dedek
directeur des dons majeurs et planifiés

Kim Laporte Phaneuf
conseillère principale

Tifanie Brazier
conseillère principale

dons@missioninclusion.ca

514 495-2409, poste 125